

Lettre d'information - N°9 / SEPTEMBRE 2025



L'âge d'entrée dans le dispositif de retraite progressive passe de 62 à 60 ans !

- Ceci s'appliquera pour les retraites progressives qui prennent effet à partir du **1^{er} septembre 2025**.
- Demander votre retraite progressive depuis le service en ligne dès le **25 novembre 2025**.
- Si vous souhaitez demander une retraite progressive dès 60 ans à partir du 01/09/2025, utilisez le **formulaire de demande papier**.

→ Toutes vos démarches peuvent être réalisées dans votre bus France services.



A VOS AGENDAS : 🎉 Portes ouvertes du 6 au 18 octobre 🎉

Venez découvrir une variété d'ateliers et nos différents services avec des professionnels prêts à vous accompagner !

- **Ateliers numériques** (présentation de robots et casque de réalité virtuelle, jeu sur la cybersécurité)
- **Permanence des impôts** (réponses à toutes vos questions fiscales)
- **Permanence de la CARSAT** (je prépare ma retraite)
- **Journée de l'habitat** (tout savoir sur votre logement et vos droits)
- **Rencontre avec un conciliateur de justice**



NOS PERMANENCES SANS RDV

TALAI
Lundi : 9h00-12h30

GRAYAN-ET-L'HOPITAL
Lundi : 13h15-16h30

VENSAC
Mardi : 9h15-12h30

HOURTIN
Mardi semaine impaire :
13h45-16h00

SOULAC-SUR-MER
Mardi semaine paire :
13h45-16h30

VALEYRAC
Mercredi : 9h30-12h30

QUEYRAC
Mercredi : 13h30-16h15

CARCANS
Jeudi : 9h45-12h45

NAUJAC-SUR-MER
Jeudi : 13h45-16h00

JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC
Vendredi : 9h15-12h00



LES PERMANENCES PARTENAIRES AVEC RDV

- **CARSAT** : prise de RDV Visio
- **MSA** : prise de RDV Visio



FERMETURES EXCEPTIONNELLES EN SEPTEMBRE 2025

- Jeudi 4 septembre (Carcans et Naujac-sur-mer)
- Mardi 16 septembre matin (Vensac)



HORAIRES D'OUVERTURE AMÉNAGÉS

- Lundi 1er septembre : 10h à 12h30 (Talais)



NOUS CONTACTER

Julie AUGEN Animatrice référente - 06 24 02 83 46

Emmanuelle DARNIS Animatrice - 06 24 02 88 38

franceservices@ccmedocatlantique.fr